

Passer l'examen du Permis de Chasser

La préparation à l'examen du permis de chasser

La préparation à l'examen est dispensée par la Fédération et se décompose de la manière suivante :

- La formation théorique : il s'agit d'une présentation générale du déroulement de l'examen unique du permis de chasser. Les connaissances à acquérir pour l'obtenir ne peuvent l'être que par **un travail personnel soutenu**.
- La formation pratique pour préparer l'épreuve sur le terrain avec mise en situation de différentes actions de chasse.

Plusieurs outils pédagogiques (internet, manuel de révision) sont disponibles pour les candidats. Le site www.reussite-permisdechasser.com propose des tests sur la totalité du programme de l'épreuve théorique. Vous pouvez également découvrir le parcours sur le DVD « L'examen du permis de chasser, les exercices pratiques et la sécurité à la chasse » qui vous est fourni par l'offre.

Nous recommandons fortement aux candidats de parcourir ces documents avant la journée de formation théorique. Une attention particulière doit être portée aux parties « armes et munitions » et « sécurité » pour faciliter l'apprentissage des « bons gestes » à accomplir sur le parcours pratique de l'examen.

L'examen du permis de chasser

L'examen du permis de chasser est un examen national organisé par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) avec le soutien et la collaboration des Fédérations Départementales ou Interdépartementales des Chasseurs qui assurent la formation des candidats.

Il se compose d'un examen unique qui regroupe des exercices pratiques suivis d'une séance théorique.

L'ONCFS convoque les candidats à l'examen ayant obligatoirement suivi au préalable des formations aux exercices pratiques et aux questions théoriques dispensées par les Fédérations des Chasseurs.

L'examen est noté sur 31 points, le candidat est reçu s'il obtient un minimum de 25 points, à condition de ne commettre aucune faute éliminatoire aux deux exercices. Il faut prévoir une demi-journée pour une durée d'examen d'environ 40 minutes.

Il a pour objectif de contrôler et d'évaluer les connaissances relatives aux règles de chasse et aux espèces animales. Le candidat doit notamment être capable de :

- reconnaître les animaux présentés ;
- savoir distinguer les espèces chassables et les espèces protégées ;
- Manipuler une arme et savoir analyser toute action de chasse en condition de sécurité.

Description schématique du parcours de l'examen

Fédération Nationale des Chasseurs

EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER

L'examen est noté sur 31 points (21 points pour les exercices pratiques et 10 points pour l'exercice théorique), le candidat est reçu si il obtient un minimum de 25 points, à condition de ne commettre aucune faute éliminatoire aux exercices pratiques ou à l'atelier des questions théoriques.

DURÉE DE L'EXAMEN : 30 MINUTES

DÉBUT DE L'EXAMEN

Remise de l'arme à canons basculants au candidat

Passage d'une clôture ou d'un fossé

Silhouette
Haie
Véhicule/Maison

EXERCICE 1 Parcours de chasse simulé

7 POINTS

DÉROULEMENT EXERCICE PRATIQUE 1

Le candidat est amené à franchir une clôture et/ou un fossé, arme en main, en respectant les règles de sécurité. Il doit également tirer ou s'abstenir de tirer lors du départ de plateaux d'argile propulsés de façon aléatoire soit sur une trajectoire ne présentant aucun danger, soit vers un véhicule, une haie, une maison, une silhouette humaine symbolisée par un mannequin.

DÉROULEMENT EXERCICE PRATIQUE 2

Le candidat doit savoir ranger, dans un étui long ou un étui court, une arme à canons basculants ou semi-automatique pour un déplacement fictif en voiture.

EXERCICE 2 Rangement d'une arme dans un véhicule

1 POINT

EXERCICE 3

Tir réel arme à canons basculants ou semi-automatique

7 POINTS

DÉROULEMENT EXERCICE PRATIQUE 3

Le candidat tire avec une arme à canons basculants ou semi-automatique sur six plateaux d'argile dont l'un au moins est de couleur rouge. Le tir sur l'un des plateaux propulsés en direction de la silhouette humaine ou de couleur rouge (symbolisant un spécimen d'espèce d'oiseau protégée dont la destruction est interdite ou d'espèce dont la chasse n'est pas autorisée) est éliminatoire.

DÉROULEMENT EXERCICE PRATIQUE 4

Le candidat est placé dans la situation d'un chasseur posté en battue et doit connaître les différentes phases de l'organisation de ce type de chasse. Il effectue ensuite un exercice de manipulation de la carabine comportant un démontage et un montage de la culasse et un chargement-déchargement de l'arme. Il doit tirer à deux reprises sur une cible mobile symbolisant un sanglier quittant la traque, en respectant les règles de sécurité. La transgression d'une règle de sécurité est éliminatoire.

EXERCICE 4 Chasse en battue Arme rayée

6 POINTS

Silhouette + tirs plateaux

Silhouette + Sanglier courant

L'ATELIER DES QUESTIONS THÉORIQUES

Après le déroulement des quatre exercices pratiques, et si aucune faute éliminatoire n'a été commise, le candidat passera à l'exercice des questions théoriques. Cet exercice est noté sur 10 points à raison d'un point par question. **L'une de ces questions est éliminatoire, elle porte sur la sécurité.**

LES THÈMES :

- Connaissance de la Faune Sauvage et de ses habitats
- Connaissance de la Chasse.
- Lois et règlements concernant la police de la chasse et la protection de la nature
- Emploi des armes et des munitions.

En cas de faute sur la question éliminatoire, l'ensemble de l'examen est invalidé.

EXERCICE 5 Questions théoriques

10 POINTS



ADAPTATION AU HANDICAP

Les exercices pratiques de l'examen du permis de chasser sont adaptés pour les personnes présentant un handicap compatible avec la pratique de la chasse.

Tous les candidats concernés par un handicap devront joindre à leur dossier d'inscription un certificat médical mentionnant le type d'incapacité.

FIN DE L'EXAMEN

* Le point de comportement général attribué à la fin des exercices 1, 3, 4 est acquis si le candidat a fait preuve, au cours de l'exercice, d'une rigueur constante dans l'exécution des procédures de sécurité et de manipulation des armes, de vigilance et de respect de l'environnement de l'exercice concerné.